



# DU PERSONNEL — AU SERVICE — DES ARTISANS



# LES MISSIONS DE PAR'TEMPS

Proposer du personnel **qualifié et compétent**

Créer de l'**emploi durable** pour un salarié

## SALARIÉ À TEMPS PARTAGÉ LES AVANTAGES

**Je décroche un emploi stable** à temps choisi

**Je multiplie mes expériences** grâce au temps partagé

**Je profite de formations** Et gagne ainsi en compétences

### LES EXPÉRIENCES DE NOS SALARIÉS

**Stéphanie, vendeuse en Boulangerie Pâtisserie en CDI chez PAR'TEMPS :**

2 jours par semaine en vente dans une boulangerie locale et 3 jours par semaine en vente et aide à la fabrication chez un autre artisan boulanger.

**David, Métreur-dessinateur en bâtiment en CDI chez PAR'TEMPS :**

Les matins dans une entreprise de peinture et les après-midis chez un artisan maçon en dessin, métré, supervision de chantiers.



**Vincent, plombier-chauffagiste en CDI chez PAR'TEMPS**

3 entreprises adhérentes se partagent ses savoirs faire (au mois, au trimestre...) et quand il y a besoin d'une formation (CACES, habilitations...) c'est PAR'TEMPS qui gère!

**Emilie, Webmaster en CDI chez PAR'TEMPS**

Une quinzaine d'entreprises font appel à ses services pour animer leur site internet, leurs réseaux sociaux, quelques heures par mois.

1 SEUL EMPLOYEUR

SÉCURITÉ DE L'EMPLOI

RÉMUNÉRATION CONSTANTE

TEMPS DE TRAVAIL CHOISI

ACCÈS A LA FORMATION

1 SEUL CONTRAT DE TRAVAIL

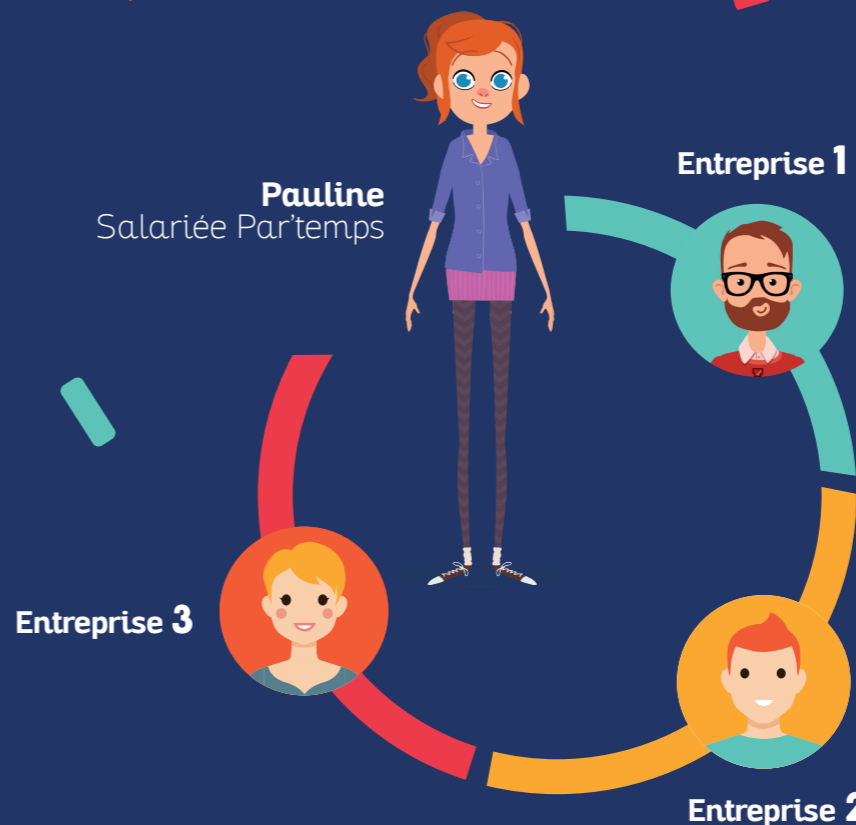
## UNE SOLUTION SOUPLE POUR LES ARTISANS

**J'optimise mon temps** en disposant de compétences en administratif, vente, production. Par'Temps me permet de me recentrer sur mon rôle de chef d'entreprise.

**Je confie mes recrutements** Par'Temps s'occupe de trouver la personne compétente pour le temps de travail nécessaire et la durée de contrat judicieuse à mon équilibre professionnel.

**Je délègue la gestion du personnel** plus de préoccupation administrative, Par'Temps s'en occupe pour moi. Adieu les soucis place au développement.

## PAR'TEMPS, OUI MAIS COMMENT ?



Je paie mon adhésion  
↓  
J'accueille le salarié  
↓  
Je délègue  
↓  
**J'AI LE TEMPS POUR DÉVELOPPER MON ENTREPRISE**

1 adhésion de 75€ à l'année

**UNE FORMULE « TOUT COMPRIS »**

**1 heure travaillée = 1 heure facturée**

\* Droits d'entrée de 15 € la première année

## LES TARIFS HORAIRES

Assistant administratif et comptable  
de **18 à 23 € HT/heure**

Consultante en outils web  
**30 € HT/heure**

Ouvrier qualifié du bâtiment  
de **18 à 25 € HT/heure**

Salaire brut et charges

Responsabilité sociale et juridique

Absences et congés

Gestion administrative de la personne



CHERCHEURS D'EMPLOI  
CHEFS D'ENTREPRISE  
**REJOIGNEZ NOUS**

JE SUIS CHERCHEUR D'EMPLOI,  
**DEVENIR SALARIÉ**



1  
Je me connecte  
sur Par'Temps



2  
Je dépose mon  
CV en ligne



3  
Je décroche un  
entretien chez Par'Temps



4  
Je deviens salarié  
de Par'Temps

JE SUIS CHEF D'ENTREPRISE,  
**DEVENIR ADHÉRENT**



1  
Je contacte  
Par'Temps



2  
Je rencontre  
un membre  
du groupement



3  
Nous définissons  
ensemble mes  
critères de sélection



4  
Je rencontre  
des candidats  
pré-sélectionnés

**CONTACTEZ NOUS**



02 43 72 96 05



contact@partemps.f



www.partemps.fr

Espace CMAR 72 - C.S.81630 - 5 cours Etienne-Jules Marey - 72016 LE MANS Cedex 2

Retrouvez nous sur Par'temps

PARTEMPS est une association loi 1901, à but non lucratif créée en 2000